



Messieurs,

Il y a quelques jours que Mons<sup>r</sup> Renesse faisoit estat  
d'aller à la Haye pour une affaire cléricale. Il m'avoit  
communiqué un mémoire que je luy cointillay de garder  
en un temps auquel vous pourriez estre sur les lieux pour ce  
que je n'y croys rien de pressant ou nécessaire, hors mis deux  
ou trois articles concernans les immunités de la juridiction  
desquels il a dessia estoit parlé. Nous attendons encore la  
plus grande partie de nos écholiers. Nonobstant la Harangue  
funèbre a estoit faite fort solennellement. Messieurs les  
Magistrats d'ici y ont fait bon devoir, ayens fait tendre  
de deuil, toute La Sale ou grand auditoire de Théologie.  
Et Monsieur Dauber, a mon jugement & de toute l'asidence,  
y a fort bien réussi; comme nous verrons quand la pièce sera  
imprimée, laquelle, a mon avis, le merit. On est bien  
avant sur les oraisons inaugurales. Mais le tout vous  
sera mieux représenté par Monsieur de Renesse qui  
trouvera ici comme j'espere a son retour, la plupart  
de La jeunesse que les solemnités passées ont occupé &  
detenu. On a recommandé les leçons pour redoubler d'or-  
navant la diligence: A quoy j'auray l'air, & me

Hug. 37.

reposeray sur vous pour ce qui sera a procurer a  
La Haye. Cependant, je vous baise les humbles  
les mains & prie Dieu pour la prosperite de nos  
Princes & Princesses, & pour la benediction sur vos  
personnes & emplois. Estant

Messieurs,

B  
or le bet-humble & obéissant  
de Breda le 20 Senteur, Andre Rivet  
May 1647.



A Messieurs,

Messieurs de Hemholtz  
de Zuylichem, Curateurs de  
l'Illustrissime Collège  
d'Orange. A la Haye.

Lam  
Gouda